



Synthèse du 3e séminaire prospective-perspectives

## Attractivité des territoires ruraux et développement durable

### 1) Quels modèles d'aménagement et de développement pour des territoires ruraux en mutation ?

Deux modèles co-existent :

- le **modèle urbain, concentré** autour d'un appareil de production éventuellement polycentré (le modèle de la ville rhénane), qui est soutenable ;
- le **modèle territorial / néorural**, avec des habitats dispersés mais la possibilité d'une certaine autonomie du territoire, ce qui là encore permet d'avoir une empreinte écologique faible.

Mais, actuellement, ces modèles sont mélangés, ce qui n'est pas durable. Sont également à prendre en compte les modes de vie actuels, liés au faible coût de l'énergie et au manque de régulation de l'étalement urbain, et les préoccupations à venir : le vieillissement de la population et la crise de l'énergie.

- Il est donc suggéré de travailler sur des **modèles de villes durables reliées à des territoires ouverts**. Sans oublier de prendre en compte le niveau des petites villes de 5000 à 15 000 habitants, qui justement, permettent des déplacements doux. Prendre en compte cette strate permet de sortir de la vision duale ville - campagne et de démonter le concept « ville + arrière pays ».

Ces propositions doivent être mises en perspective avec le **phénomène de mutation territoriale décrit par Laurent Davezies dans son ouvrage**. Ce dernier constate qu'il existe des territoires productifs et des territoires résidentiels. Mais que la richesse créée par les territoires productifs profite davantage aux territoires résidentiels. En réalité, il y aurait

- des territoires **productifs**
- des territoires **résidentiels attractifs**
- des territoires **résidentiels peu attractifs**

Chacun de ces types de territoires subissent des bouleversements : pour les territoires productifs, les délocalisations, la nécessité de repenser nos modèles de productions pour qu'ils soient durables ; pour les territoires résidentiels, le problème de l'emploi à haute valeur ajoutée, le désengagement de l'état...

- Il s'agit donc de penser de nouveaux modèles de développement, selon les types de territoires, qui favorisent une meilleure répartition de la production, des emplois, des services et qui puissent contrecarrer ces mouvements de fond. En s'appuyant sur les potentiels et les spécificités locales.

## 2) Des mots au discours

Il apparaît nécessaire de se positionner clairement sur la notion de **développement local**. Un développement local, c'est un territoire, des moyens, du pouvoir. Est-ce permanent ? Peut-être le développement local est-il périodique, en réponse à un enjeu temporaire ?

De même, qu'est-ce que signifie **développement durable** ? N'est-ce qu'une question d'environnement et de CO2 ? Un développement durable est, certes, un développement qui peut être maintenu, qui peut durer, mais aussi un développement dont on a la maîtrise. Si l'on veut faire du développement local durable, il faut pouvoir comptabiliser ce qui entre et ce qui sort d'un territoire en terme d'énergie. Il faut également tisser des liens entre plusieurs chaînes de développement : un patrimoine, un potentiel économique...

Autres termes sur lesquels s'interroger : **mixité**. Cela ne se décrète pas. Quelle est notre vision de la **diversité** ? De même, le Collectif Ville Campagne doit se positionner sur la notion de **citoyenneté**.

Au-delà de la définition de ces concepts, il apparaît nécessaire d'avoir un **discours sur lequel s'appuyer** et qui peut permettre à des territoires de se situer.

## 3) Pour une gouvernance mixte satisfaisante

Il apparaît important de creuser le fonctionnement des **conseils de développement des Pays** car, à prime abord, ils fonctionnent mal. Parce que la démocratie ascendante fait peur. Mais aussi parce que ces conseils n'existent pas d'un point de vue juridique et qu'ils sont devenus facultatifs.

Pourtant, cette dynamique de gouvernance mêlant élus et société civile fonctionne au sein des GAL dans le cadre sécurisant de leader. Mais le passage du GAL au conseil de développement se fait difficilement.

Pour que cela fonctionne, il faut des partenariats actifs, tant horizontaux que verticaux. Il faut également que les Pays soient plus solides. Car ces territoires, pertinents car ils correspondent à l'espace de vie quotidienne, ont un financement quasiment inchangé depuis 10 ans et ne sont pas ou plus dans la logique promue par l'état.

- Voir les travaux de l'Afip + ETD sur les conseils de développement.

## 4) Des outils à créer et à améliorer

### *La fiscalité*

- Promouvoir auprès des législateurs l'idée de repenser la fiscalité territoriale sur le fond (en tant que levier du développement durable et de solidarité territoriale).

- Taxer les personnes, sur leur empreinte écologique, plutôt que les bâtiments ou les emplois.
- Répartir la taxe professionnelle entre les communes où résident les salariés plutôt que payer dans la commune où se situe le siège (proposition de Raymond Vall, Conseiller régional de Midi-Pyrénées)

### *Les diagnostics partagés*

Dans un diagnostic partagé, finalement, on partage des données et non des points de vue. Souvent ces diagnostics sont réalisés par des cabinets d'étude qui font des copiers-collers, ne proposent pas des visions d'avenir pour le territoire voire distillent « pensée unique » du développement local. En réalité, ces diagnostics permettent simplement d'obtenir des crédits.

En interne, les professionnels manquent de temps et/ou de compétences pour réaliser ces diagnostics, mais il apparaît essentiel qu'ils puissent prendre ce temps-là, pour réaliser des diagnostics utiles et pertinents.

Un diagnostic doit être permanent c'est-à-dire qu'il doit permettre de construire un tableau de bord dès le début, pour pouvoir avancer et évaluer. Il doit également analyser les représentations et pas uniquement les données.

Pour qu'il en soit ainsi, les élus appellent à des préconisations claires et obligatoires concernant ces diagnostics. Le CVC pourrait travailler à repenser les appels à projet des diagnostics partagés.

### *Les nouvelles méthodes de prospective*

Les nouvelles méthodes que sont la prospective territoriale et la prospective préventive sont des pistes prometteuses. La prospective préventive consiste, par exemple, à rassembler une fois par mois un groupe représentant les différentes facettes de la société, et de travailler ensemble sur la veille, et l'élaboration de scénarios. Cela crée une dynamique, et bouscule les élus. Et cela offre un nouveau rôle au conseil de développement des Pays, qui analysent les données du groupe de façon participative.

### *Le tandem élu / agent de développement*

Il nous faut améliorer cette relation entre l'élu et l'agent de développement et/ou redéfinir les rôles et missions attendus. Les techniciens cherchent à sortir du pouvoir absolu de l'élu. Ils ont pour atout le fait d'appartenir à un réseau dynamique, avec beaucoup de structures à leur disposition, comme l'Unadel. Cela peut les aider à être moins dépendants des élus. Ils ne doivent pas être que des « exécutants » mais rester une force de proposition (l'élu restant le décisionnaire final bien entendu).

### Autres idées sur les outils :

- Réaliser un **ouvrage collectif** à partir de ces séminaires pour donner des moyens de sortir de cette pensée unique du développement local
  - Favoriser la capitalisation, pour permettre d'assurer le passage de témoin aux nouveaux acteurs en matière de **développement local** plus sereinement (creuser cette question : quel âge ont les acteurs du développement local ?)
  - Améliorer les outils comme le **SCOT qui sépare ville et campagne**, ou le **PADD** (plan d'aménagement de développement durable) qui n'a de durable que le mot.
  - Repenser le **temps de réponse aux appels à projets**
  - Utiliser les **sites de proximité en Rhône-Alpes** comme lieux d'expérimentation de nos idées.
- Actuellement, deux programmes de recherche y sont à l'œuvre : les facteurs d'émergence d'emplois et d'activités (agri-ruralité, alter économie) et l'ingénierie territoriale.

## 5) Des relations territoriales à inventer

Le développement local, oui, mais pensons également « développement territorial » pour favoriser les **relations entre un territoire rural et son environnement**. C'est important, notamment pour faciliter les parcours de vie, la mobilité entre ville et campagne mais aussi les questions de l'eau, la gestion des ressources. Il faut favoriser les partenariats entre territoires urbains et ruraux, et entre territoires ruraux entre eux. Avec quels cadres ? Voilà un chantier.

Parmi les relations à développer, pourquoi ne pas permettre à des **communautés de communes d'adhérer à des communautés urbaines**, ce qui pourrait favoriser le dialogue sur le périurbain, et faciliter l'organisation des transports, services...

Ce type de partenariat entre ville et campagne se retrouve **entre citoyens avec les Amaps**, en fort développement. Comment les « consomm-acteurs » des villes pourraient-ils avoir un poids sur les décisions des territoires ruraux ?

On s'aperçoit également, dans cette relation ville-campagne, que la ville va se « détendre » à la campagne. **La campagne doit donc être offreuse**, et chercher de financements en ville. Ainsi, dans le Forez, un espace rural s'est organisé, avec ses opérateurs touristiques, pour proposer une offre aux centres sociaux des villes.

## 6) Penser le développement des territoires situés aux confins

Les territoires **périurbains** se trouvent entre deux milieux forts. Comme en écologie, avec la notion d'« écotone » (par exemple la zone intermédiaire entre forêts et savane, où vivent des espèces supplémentaires qui n'existent dans aucun des deux autres écosystèmes), ces territoires pourraient tirer le meilleur de chacun des deux milieux mais finalement, c'est le contraire qui se passe. Cet espace qui pourrait être incroyablement divers est le plus pauvre qui soit.

On retrouve ce phénomène dans les **territoires situés en bordure** des départements, des régions. Ne faudrait-il pas remettre certaines compétences à d'autres niveaux ? Les Parcs interrégionaux permettent, par exemple, de développer ces zones défavorisées.

## 7) Un levier du développement local durable : l'alimentation

Les Civam essaient de favoriser le « manger local » en effet, 3% des biens alimentaires de première nécessité consommés sont produits localement, alors qu'on pourrait monter à 15% mais il n'y a pas assez d'offre pour répondre à cette demande. D'où ce projet de système alimentaire locaux. Plusieurs freins ont été détectés :

- un problème de **gouvernance** car les collectivités n'ont pas de poids sur l'agriculture
- un problème de **foncier**. Là-dessus, les collectivités peuvent agir, avec une politique de préservation des terres fertiles et une mise à disposition, mais elles sont difficiles à convaincre. Les élus auraient besoin de formation.
- un problème quant à la **formation des animateurs** de ces dispositifs associatifs qui se retrouvent à faire de l'aménagement et du développement local.
- Un problème avec le sens du mot « **durable** ». Ces systèmes font réellement diminuer l'empreinte écologique mais ça n'est pas encore un argument entendu.
- Un problème de transmission et de **viabilité**. Difficultés pour montrer aux financeurs la viabilité d'un projet.

Actuellement, on trouve des solutions en faisant appels aux citoyens directement (ex. Terre de liens)

#### **8) Des espaces à connaître et à imaginer pour favoriser le vivre ensemble**

Dans ce monde rural en mutation, **où se trouvent les nouvelles églises ?** Quels seront les nouveaux lieux où les gens se rencontrent : des espaces publics ? Lesquels ? Les supermarchés ? Les cafés ?... Ces lieux, qu'Yves Gilbert nomme des « **plages de réchauffement social** », sont des espaces de débat, où la discussion suit un nouveau protocole. C'est le sujet de son livre « Espace public » à paraître.

Ces questions renvoient à la notion de **places, de centres, et donc à l'urbanisme**. Dans un bourg, le centre permet de se retrouver, d'accéder aux services. Mais quid des villages-rues ? A Bouillé St Paul, il a été décidé de réhabiliter les espaces publics pour en faire des lieux d'expression artistique. On peut ainsi voir une scène sur un rond-point.

La lutte contre les lotissements ne sera pas aisée car pour le moment, **la maison individuelle** est le modèle plébiscité. Mais les représentations peuvent évoluer. La hausse de l'immobilier a remis sur le marché des maisons qui n'étaient pas attractives.

On peut également travailler à l'amélioration de ces espaces périurbains en travaillant sur les services. Services qui ne doivent pas être répartis de manière statistique. **Les lieux de services pourraient évoluer, être repensés**. Par exemple les gares : on pourrait imaginer aller y chercher son panier acheté sur internet, en faire des espaces multi-services...

Mais les services ne sont pas une réponse unique aux besoins des territoires résidentiels. **L'enjeu est la capacité des territoires à créer de la richesse, de l'activité, de la décision au niveau local.**

Le Collectif Ville Campagne

Le 11 février 2008